

EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION DISCIPLINE CONTREBASSE - 2023 - 2024

CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMMES COMMUNS POUR LES CRD DE BOURG-LA-REINE/SCEAUX ET CLAMART

1. Epreuve instrumentale

Date : Mardi 19 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux.

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

Programme :

Les œuvres sont à jouer de mémoire excepté le trait d'orchestre.

- 1er mouvement du Concerto en si m de G. Bottesini

Ou

- 1er mouvement du Concerto de S. Koussevitsky

+

- Scherzo de la Symphonie n 5, dans Orchester Probespiel, éditions Schott (accord en Ut obligatoire)

Un autre programme de concours d'entrée en COP dans un CRR d'Ile-de-France sera aussi accepté

2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve instrumentale.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat

Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.

Contenu :

Écrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.

Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.

Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.